

Municipales 2014 : deux mémentos à l'usage des candidats

Le ministère de l'Intérieur vient de mettre en ligne sur son site deux mémentos à l'usage des candidats aux prochaines élections municipales des 23 et 30 mars prochains. Le premier de ces documents s'adresse aux candidats aux élections municipales dans les communes de moins de 1 000 habitants, le second est à l'usage des candidats aux élections municipales et communautaires dans les communes de 1 000 habitants et plus.

Les mémentos sont accessibles directement :

- [Mémento à l'usage des candidats dans les **communes de moins de 1 000 habitants**](#)
- [Mémento à l'usage des candidats dans les **communes de 1 000 habitants et plus**](#)

Vous pouvez également consulter l'article de Localtis sur ce dossier en [Cliquant ici >>>](#)